



Rapport d'activité 2018

AGENCE FRANÇAISE
POUR LE DÉVELOPPEMENT
ET LA PROMOTION DE
L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE



Nouvelles ambitions,



L'année 2018 a été placée sous le signe du lancement du nouveau programme de développement de l'agriculture biologique en France : **Ambition Bio 2022**. Ce plan, issu des débats des États généraux de l'Alimentation, se caractérise par des objectifs très ambitieux pour 2022 : 15 % de la surface agricole utile française cultivée en bio et 20 % des produits servis en restauration collective publique issus de l'agriculture biologique.

Cette année qui vient de se terminer a été marquée par de nombreux événements et travaux de l'Agence BIO que vous retrouverez dans les pages qui suivent. Nous pouvons en souligner certains :

- Le lancement du nouveau programme de communication *Let's BOOM*
- Le début de la phase opérationnelle de la construction du nouveau système d'information de l'agriculture biologique avec, en particulier, le volet CartoBIO, lauréat de l'appel à projets « transition numérique de l'État »
- L'augmentation du fonds Avenir Bio passant en 2018 de 4 à 6 M€ pour soutenir davantage de projets de filière
- L'ouverture du nouveau site internet www.agencebio.org orienté vers les différents utilisateurs.

L'année a été importante, mais surtout, elle préfigure une agriculture biologique qui va continuer à se développer pour répondre à l'attente des agriculteurs, des entreprises de l'alimentaire et des consommateurs. Avec près de 2 millions d'hectares cultivés en bio fin 2018, 10 % de l'ensemble des agriculteurs en bio et un marché dépassant les 5 % de l'alimentaire total, la dynamique est très forte en France.

Gérard Michaut
Président de l'Agence BIO

nouvelles missions

Le nouveau programme **Ambition Bio 2022** a été officiellement lancé le 25 juin 2018 au cours du Grand Conseil d'Orientation (GCO) de l'Agence BIO coprésidé par le Ministre en charge de l'agriculture et le Président de l'Agence BIO. Le GCO avait été au préalable élargi à de nouveaux membres en y intégrant des ONG et des interprofessions davantage impliquées sur le secteur biologique, mais aussi en faisant entrer l'ensemble des conseils régionaux et des organismes de financement membres du club des financeurs de l'Agence BIO. Le programme *Ambition Bio 2022* comporte sept axes.

→ LES 7 AXES DU PROGRAMME

1. Développer la production
2. Structurer les filières
3. Développer la consommation et accompagner l'offre de produits biologiques pour tous les consommateurs
4. Redéfinir les priorités en matière de recherche
5. Former les acteurs
6. Adapter la réglementation
7. Dynamiser la conversion bio dans les Outre-Mer

L'Agence BIO sera bien entendu impliquée sur tous les axes avec une dimension plus forte sur la structuration des filières et la communication.

Les travaux de préparation du **contrat d'objectifs et de performance (COP) 2019-2023** de l'Agence BIO se sont poursuivis en 2018 grâce au cadrage du programme *Ambition Bio 2022*. Ce COP élaboré grâce à une concertation très large de toutes les parties prenantes de l'agriculture biologique en France renforce l'Agence BIO sur ses quatre missions prioritaires :

- ▶ La notification de tous les opérateurs en agriculture biologique
- ▶ L'observatoire de l'agriculture biologique
- ▶ La communication auprès du grand public
- ▶ La structuration des filières

De plus, le nouveau COP va revoir en profondeur l'articulation entre les instances décisionnelles de l'Agence BIO, principalement le conseil d'administration, et les instances de production que sont les commissions. Elles sont dorénavant au nombre de cinq : observatoire, communication, filières et marché, environnement et territoires, actions en restauration collective et commerciale.

SOMMAIRE

Équipe, moyens, gouvernance

- Qu'est-ce que l'Agence BIO ?
- Les missions
- L'équipe
- Les moyens financiers et le budget
- La gouvernance

..... Pages 4 à 7

Observatoire national de l'agriculture biologique

- Connaître et anticiper
- Échanges avec les partenaires
- Nouveaux défis

..... Pages 8 à 13

Communication et échanges

- Programme *Let's BOOM*
- Événements fédérateurs
- Campagnes média et digitales
- Relations presse
- Nouveaux moyens
- Actions d'information et de sensibilisation
- Autres actions de communication

..... Pages 14 à 21

Structuration des filières

- Le Fonds Avenir Bio
- Les Appels à Projets

- Club des financeurs
- Forum Avenir Bio
- Événements en lien avec les programmes Avenir Bio

..... Pages 22 à 27

Annexes

- Glossaire
- Membres du Grand Conseil d'Orientation
- Membres du Conseil d'Administration
- Agence BIO : l'équipe

..... Pages 28 à 31



Équipe, moyens, gouvernance

QU'EST-CE QUE L'AGENCE BIO ?

L'Agence BIO est un Groupement d'Intérêt Public (GIP) créé en 2001 dont la vocation est de rassembler tous les partenaires publics et professionnels en vue de contribuer au développement de l'agriculture biologique. Les missions de l'Agence BIO sont détaillées dans son Contrat d'Objectifs et de Performances (COP) cosigné par le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation et le président de l'Agence BIO.

L'année 2018 a permis la finalisation du nouveau COP pour 2019-2023, signé par le ministre Didier Guillaume et par le président de l'Agence BIO, Gérard Michaut, le 26 février 2019 à l'occasion du Salon International de l'Agriculture. Ce nouveau COP s'inscrit dans la trajectoire définie par le nouveau programme *Ambition Bio 2022* présenté en juin 2018 à l'issue du Grand Conseil d'orientation (voir annexes). 2018 a donc été une année particulière pour l'Agence BIO, qui voit ses missions confortées et ses ambitions renforcées.

LES MISSIONS

Elles s'articulent autour de 3 axes très interdépendants dont les actions se renforcent au service de la filière :

► Observatoire national de l'agriculture biologique

L'Agence BIO collecte et analyse des données sur les opérateurs, les surfaces, les cheptels et les activités de transformation. Elle réalise des études sur le marché et la consommation

des produits issus de l'agriculture biologique, les attentes des consommateurs et la restauration hors domicile (voir page 9).

► Communication et échanges

À travers des actions tournées vers le grand public, mais aussi vers les décideurs publics et les professionnels de l'amont et de l'aval, l'Agence BIO diffuse de l'information afin d'améliorer le niveau de connaissance des consommateurs et de tous les acteurs de la filière (voir page 15).

► Structuration des filières

Chargée de la gestion du fonds Avenir Bio, doté de 6 M€ en 2018, l'Agence BIO contribue à lever les verrous techniques en cofinçant des investissements structurants. L'Agence BIO anime également un club des financeurs, des forums nationaux et en régions pour structurer les relations entre partenaires autour des porteurs de projet (voir page 23).

L'Agence BIO est également chargée par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de la gestion de l'ensemble du dispositif de notification en agriculture biologique. Cette mission vient alimenter la base de données de l'Agence BIO au service de l'ensemble des opérateurs.

L'ÉQUIPE

L'Agence BIO, c'est avant tout une petite équipe déterminée et solidaire qui a dû faire face, en 2018, à des absences plus ou moins prévisibles, mais a également accueilli de nouveaux collaborateurs : **Adeline Corus** a rejoint l'équipe communication ; **Samir Kebli** a été recruté comme chef de projet des systèmes d'information pour une durée de 2 ans, **Sophie Bossy**

est venue renforcer l'équipe observatoire de janvier à août 2018, et **Sara Brunel** a rejoint le pôle structuration de filières en CDD avant d'être recrutée en CDI début 2019. L'Agence BIO a débuté en 2018 un chantier de modernisation de la gestion de ses ressources humaines, qu'elle entend poursuivre dans le cadre de son nouveau COP :

- Mise en place d'une grille de recrutement
- Révision des fiches de postes
- Mission d'appui à la définition des priorités opérationnelles
- Mobilisation des opportunités de formation.

→ NOUS JOINDRE

- observatoire@agencebio.org
- avenirbio@agencebio.org
- communication@agencebio.org

LES MOYENS FINANCIERS ET LE BUDGET

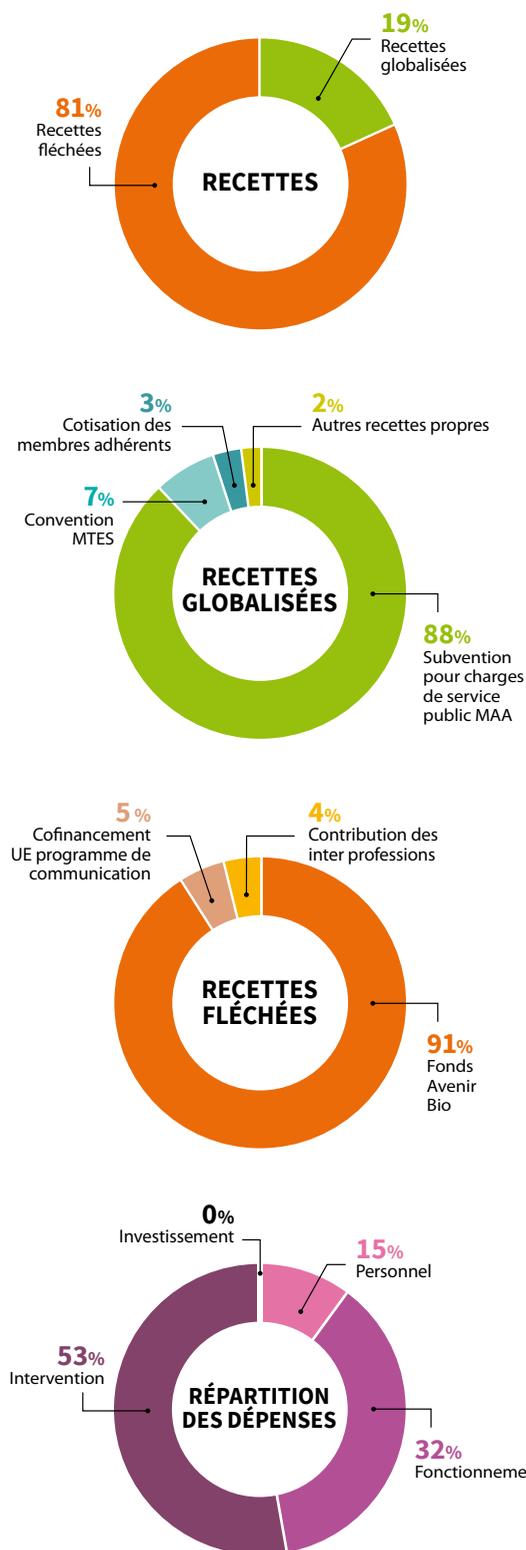
L'année 2018 a été extraordinaire en raison de l'augmentation de 4 à 6 millions d'euros du fonds Avenir Bio.

Recettes

Avec des recettes s'élevant à 8 163 866 €, dont 6 663 700 € de recettes fléchées vers les dépenses d'intervention (fonds Avenir Bio), de communication et d'observation, l'Agence BIO est une plate-forme de travail et de communication au service des acteurs de l'agriculture biologique et de ses produits.

Dépenses

Les dépenses de l'Agence BIO s'élevaient en 2018 à 7 400 231 €, dont un peu moins de 4 M€ pour le fonds d'intervention Avenir Bio. Le pôle Structuration de filière a été particulièrement affecté par des absences de personnels, ce qui explique en grande partie cette relative sous-consommation au moment où le fonds Avenir Bio était augmenté de 50 % par le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation.



LA GOUVERNANCE

Les instances de l'Agence BIO se sont réunies régulièrement tout au long de l'année 2018. Pour mémoire, les membres de l'Agence BIO sont :

→ MEMBRES DE L'AGENCE BIO

- Ministère en charge de l'agriculture (MAA)
- Ministère en charge de l'écologie (MTES)
- APCA
- FNAB
- Synabio
- Coop de France
- CGEFI
- Commissaire du Gouvernement



Les réunions du CA en 2018 ¹

En vertu de l'article 11 de la convention constitutive, « le Conseil d'administration doit se réunir au moins une fois pour arrêter les comptes et une fois avant le 1^{er} décembre pour arrêter le projet de budget ». C'est ainsi que le CA s'est réuni sur ces deux ordres du jour respectivement le 21 février 2018 et le 14 décembre 2018.

Il s'est réuni également les 24 mai et 18 septembre, notamment pour :

- ▶ présenter le rapport d'activités 2017 (CA du 24 mai) ;
- ▶ voter la modification du règlement intérieur incluant une possibilité de recours à un vote par voie électronique ou audiovisuelle (CA du 18 septembre) permettant le vote électronique le 27 septembre des 4 budgets rectificatifs d'urgence et du budget rectificatif ordinaire ;
- ▶ valider le projet de SPSI 2016-2020 (Schéma pluriannuel de Stratégie Immobilière) et le projet de COP 2019-2023 (Contrat d'Objectifs et de Performance).

Les assemblées générales en 2018

En vertu de l'article 9 de la convention constitutive, l'Assemblée générale est convoquée « au moins une fois par an et en tant que de besoin ». Deux convocations ont été

nécessaires en 2018 :

- ▶ le 24 mai 2018 pour voter l'élargissement du GCO³, par volonté d'associer toutes les parties prenantes concernées par le bio³
- ▶ le 18 septembre 2018 pour voter la proposition d'intégration de l'Agence BIO (avec prise de participation) au consortium IFOAM-Organics International dans le cadre du congrès mondial de l'agriculture biologique 2020 à Rennes.

1. et 2. Voir composition et listes en annexe.
 3. Ce sont : les administrations d'État : Direction Eau et Biodiversité (MTES) ; Direction Générale des Entreprises, Direction Générale de la Santé, Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation, Direction Générale de l'Enseignement Scolaire, Direction Générale des Outre-Mer ; les 13 conseils régionaux ; le Mouvement de Défense des Exploitants Familiaux ; Leclerc et Intermarché (hors FCD) ; 10 interprofessions : Anifelt, Cnipt et Gipt, Aibs, CNIV, Gnis ; Inaporc, Cnpo, Synalaf et volailles de chair ; l'Agence de Services et de Paiement, l'Agence française de la biodiversité et l'INC ; Familles rurales et la Fédération Léo Lagrange ; WWF, Goodplanet, Réseau action climat, les Éco-maires et la FNH ; les 15 membres du club des financeurs ; les Fermes d'avenir et la Ligue de l'enseignement.



Observatoire national de l'agriculture biologique

CONNAÎTRE ET ANTICIPER

L'Observatoire National de l'Agriculture Biologique a pour but d'apporter aux acteurs du secteur une **vision objective et précise des filières bio et de leur développement en France**, de les situer dans leur contexte économique et réglementaire aussi bien au niveau national qu'international. Outil essentiel pour la structuration des filières et la mise en place d'actions de communication, il permet également de contribuer à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques.

→ TOUS LES CHIFFRES

• www.agencebio.org/les-chiffres

Gestion des données du bio

Une palette d'outils permet d'obtenir les informations les plus fiables et exhaustives possibles sur les filières et connaître l'évolution du secteur :

- ▶ Suivi des **opérateurs engagés** et des **productions certifiées** par les organismes certificateurs (depuis 2001) (*voir tableau page suivante*)
- ▶ Suivi des **notifications** des opérateurs engagés (depuis 2003)
- ▶ Réalisation annuelle d'un **baromètre de perception et de consommation** des produits biologiques (depuis 2003)
- ▶ **Évaluation annuelle du marché de la consommation alimentaire bio** (depuis 2006) avec en parallèle le suivi trimestriel de la consommation en GMS par le panel de détaillants d'IRI

- ▶ Études et évaluation ciblées **de filière ou de circuits de distribution**
- ▶ Suivi conjoncturel notamment via le rassemblement des informations du secteur dans la **note de conjoncture** trimestrielle de l'Agence BIO
- ▶ Réalisation annuelle d'un **baromètre de l'introduction des produits biologiques en restauration collective** (depuis 2009) complété en 2018 par un sondage des élus concernant la loi EGalim et par un **baromètre de l'introduction des produits bio en restauration commerciale** (*infographie p. 11*).

Les principales sources d'informations chiffrées complémentaires sont Agreste, du Service de la Statistique et de Prospective du MAA, FranceAgriMer, les commissions bio des interprofessions INTERBEV, INTERFEL, CNIPT, Intercéréales, Terres Univia et CNIEL, les informations du Synalaf.

Une veille internationale est effectuée à partir du suivi des sites étrangers sur l'agriculture biologique, des études économiques et de lettres d'informations et complétée par des échanges avec les organismes en charge du suivi du développement de l'agriculture biologique des pays de la zone UE et hors UE.

Établissement de la liste officielle du bio

Au sein de ce dispositif, la **gestion des notifications en agriculture biologique** en application de la réglementation européenne en agriculture biologique permet d'atteindre un triple objectif : publier, via l'annuaire proposé par l'Agence BIO la liste officielle des **opérateurs en agriculture biologique** permettant d'accéder aux **certificats** qui leur sont associés, complétée, le cas échéant, par des

informations utiles aux professionnels et aux consommateurs (domaines d'activité, productions, services et activités annexes) et obtenir des **données statistiques**.

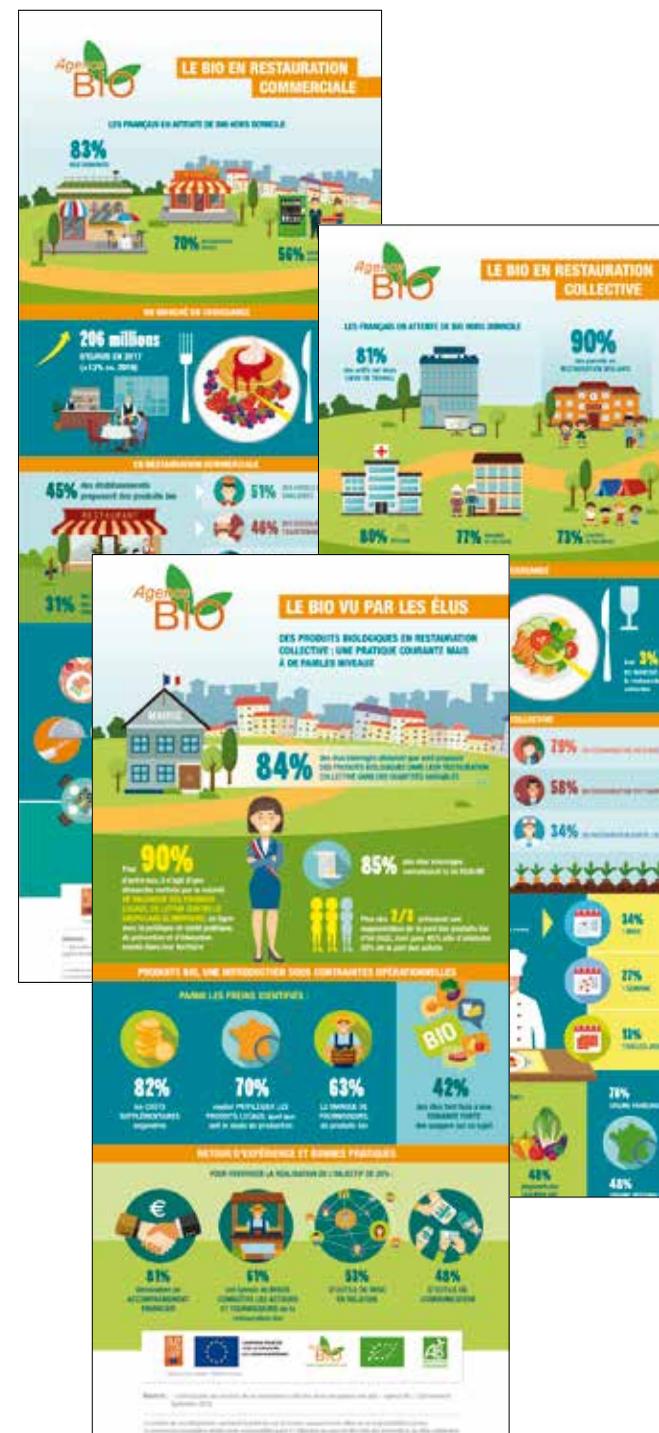
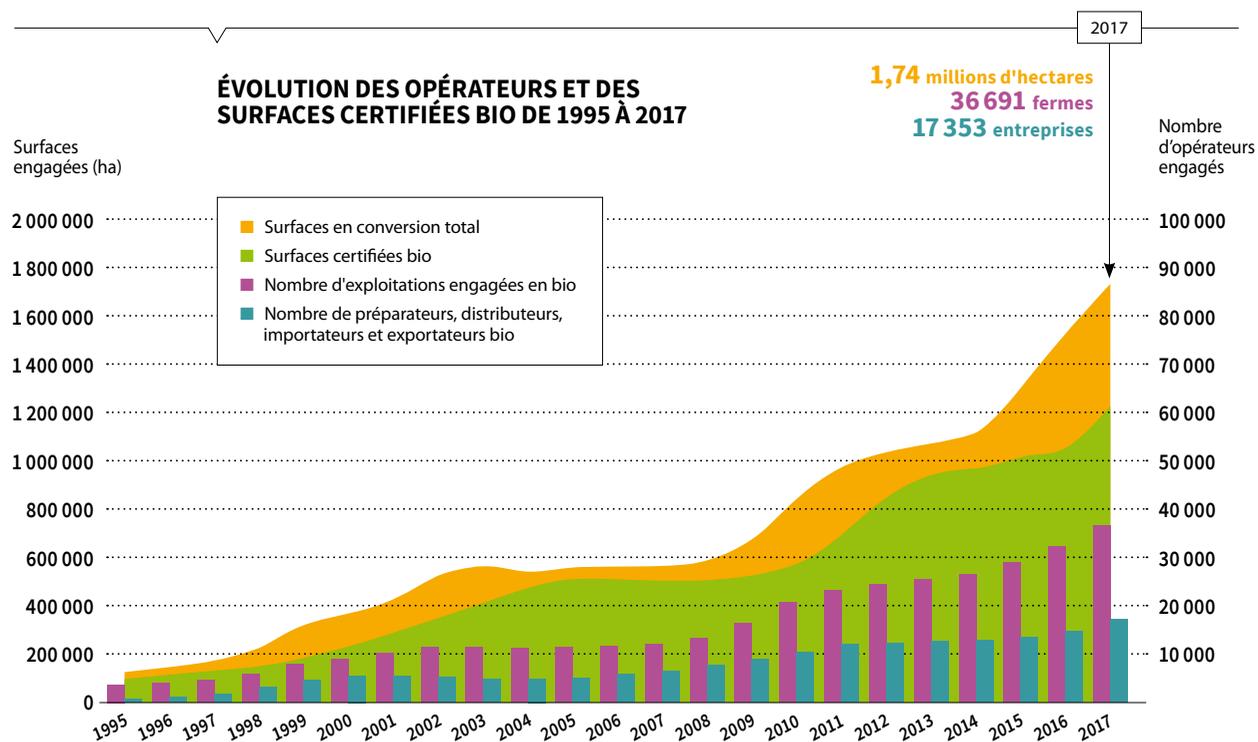
➔ LISTE OFFICIELLE DU BIO

- <https://annuaire.agencebio.org>
- annuairebio.mobi

Veille sur les effets environnementaux, territoriaux et sociaux de l'agriculture biologique

■ La Commission Environnement et Territoires organise les échanges sur les travaux et les sujets liés aux

aménités de l'agriculture biologique. Une veille attentive est réalisée et partagée afin de déterminer des diagnostics et le cas échéant d'élaborer un plan d'actions. Son président est Guillaume Riou, représentant de la FNAB. À la suite d'un changement de présidence en 2018, elle s'est réunie une seule fois au cours de l'année. La Commission a reçu Vincent Bretagnolles, chercheur au CNRS de Chizé (Deux-Sèvres), qui a présenté les travaux menés depuis 25 ans sur la Zone Atelier de Chizé sur les interactions entre l'agriculture et biodiversité. Cette présentation a permis de poursuivre les échanges sur les paiements pour services environnementaux. Les membres de la commission souhaitent apporter une contribution au débat sur la prochaine politique agricole commune (PAC) 2021-2027 sur la base des démarches exemplaires réalisées dans les territoires par les acteurs de l'agriculture biologique.



■ L'Agence BIO a également participé à de nombreux événements et réunions au cours de l'année en lien avec les travaux suivis par la commission : Assises de la Biodiversité, Forum Biodiversité et Économie, Journée eau et bio sur le thème « Quelle place des collectivités locales dans la transition agricole des territoires ? », Journée réseau de Cocagne et rencontres régulières avec les agences de l'eau et les associations environnementales.

■ Enfin, l'Agence BIO met en avant les performances environnementales de l'agriculture biologique et communique largement à partir des résultats de recherche publiés notamment par le biais du dossier de communication dédié à l'environnement, des FAQ, de posts Facebook sur des thématiques environnementales telles que l'eau, les interactions entre l'agriculture et la biodiversité ou le changement climatique, en relais des résultats de recherches scientifiques (222 700 followers).

ÉCHANGES AVEC LES PARTENAIRES

Observatoire des signes officiels de la qualité et de l'origine

Dans le but de renforcer les synergies entre les différentes démarches différenciantes officielles, l'Agence BIO s'est engagée dans l'observatoire économique des signes officiels de la qualité et de l'origine (SIQO), dont fait partie le bio, aux côtés de l'INAO, de FranceAgriMer, du Ministère de l'Agriculture au travers des directions DGPE et SSP et de l'unité de service Observatoire du Développement Rural de l'Institut National de la Recherche Agronomique.

Outre la connaissance partagée des actions des parties prenantes, l'observatoire des SIQO est un lieu d'échanges concernant la méthodologie et la situation des marchés. Il s'agit aussi de renforcer les liens entre les établissements publics sous tutelle ministérielle. Ce travail de renforcement s'est par ailleurs poursuivi avec deux réunions de mutualisation des études et systèmes d'information.

Groupes de travail

Trois groupes de travail thématiques : Œufs, Vin et Porc, issus d'un besoin identifié de concertation et de coordination, se réunissent à la demande, selon les questions d'actualité.

Les acteurs de la **filière vin bio** se sont réunis en décembre 2018. Un point a été fait sur les vendanges et les conversions. La réglementation et la modification de la liste des intrants œnologiques ont été abordées. SudVinBio a présenté le logo CAB, qui est une marque privée de la région Occitanie, ainsi que l'étude réalisée par ISWR sur le marché mondial du vin bio, puis parlé du prochain salon Millésime Bio. AND-I a exposé ses analyses de la filière vin bio.

La réunion de la **filière porc bio** s'est tenue en mars 2018, avec, exceptionnellement, uniquement les groupements de porcs bio. Cette réunion visait à faire un point sur les conversions de l'année, sur l'offre de porcs à venir dans les prochaines années mais aussi de dresser le bilan du groupe de travail INAO sur le bien-être animal et du groupe de travail ITAB/Agence BIO sur les bâtiments d'élevage. La réunion a également été l'occasion de revenir sur les États généraux de l'Alimentation et le plan filière établi par la filière porcs dans ce cadre.

→ CONVENTIONS POUR L'ÉCHANGE DE DONNÉES

ORGANISMES SIGNATAIRES

- FNAB ➤ projet Femmes et bio
- IDELE et ITAB ➤ projet GenAB
- Terres Inovia et ITAB ➤ pratiques culturelles pour le lin et la féverole bio
- France Vin Bio ➤ identification au sein des interprofessions viticoles et des ODG des opérateurs bio pour alimenter l'observatoire des SIQO
- IDELE pour le CNIEL ➤ établissement des indicateurs de coûts de production suite aux engagements du CNIEL dans le plan de filière France Terre de Lait
- ITAB ➤ Accord cadre de collaboration*

* L'accord-cadre avec l'ITAB s'inscrit dans le plan *Ambition bio 2018-2022* qui reconnaît l'ITAB comme coordonnateur de la recherche et développement réalisés par les différents instituts techniques agricoles et agro-alimentaires dans le champ de la production biologique.

Observatoires régionaux

L'Agence BIO anime le réseau des **observatoires régionaux sous convention**. En 2017, à la suite de la nouvelle organisation des territoires français et dans une volonté d'ouverture et de partenariat renforcé avec l'échelon régional, l'Agence BIO a accompagné le montage d'observatoires régionaux multi-partenariaux¹.

Quatre régions ont ouvert la marche en 2017 en signant une convention multi-partenariale, portée par les directions régionales du ministère de l'Agriculture et constitutive des observatoires régionaux de l'agriculture biologique (ORAB). Cinq ont soit renouvelé soit créé un tel observatoire en 2018. Ainsi, les régions Île-de-France, Normandie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse ont suivi les régions Nouvelle-Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie, pour engager une nouvelle gouvernance dans les missions régionalisées d'observatoire du bio.

Conventions pour l'échange de données

Différentes conventions ont été signées entre l'Agence BIO et les instituts techniques agricoles (ITA) ou les associations interprofessionnelles pour favoriser le développement des filières.

NOUVEAUX DÉFIS

Refonte du système d'information

À la suite de l'atelier d'intelligence collective qui s'est tenu en décembre 2017, le lancement de la refonte du système d'information de l'agriculture biologique en lien avec l'INAO se concrétise par le recrutement d'un chef de projet informatique dédié (prise de poste le 2 avril 2018). Une phase de cadrage a permis la définition des besoins fonctionnels, la sélection des technologies et des prestataires. Elle a également permis de décomposer la refonte du SI en deux lots (suivant la méthode Agile) :

► **Lot 1 : portail de notification**

► **Lot 2 : échange de données**

Nous avons fait plusieurs itérations pour identifier le prestataire adéquat à notre besoin. Il s'agit d'ATOS qui est titulaire du marché d'AMOE auprès de l'UGAP. Ces réunions ont abouti à une contractualisation sur le mois d'octobre 2018. La réunion de lancement a eu lieu à l'Agence BIO le 5 novembre 2018.

Mutualisation des données

Par ailleurs, l'Agence BIO étudie les possibilités de mutualisation des données avec les autres opérateurs de la sphère agricole. Plusieurs points *ad hoc* techniques ont été planifiés sur le second semestre 2018 avec certaines structures (FAM et ODEADOM). Une première réunion projet s'est tenue le 11 octobre 2018 (avec FAM - INAO - ODEADOM - MAA). D'autres instances de ce format sont prévues en 2019 sur le sujet.

Cartographie des parcelles bio

L'Agence BIO a proposé son défi **CartoBIO** (cartographie des parcelles bio : <http://cartobio.org/>) à l'appel à projets du programme Entrepreneurs d'Intérêt Général (EIG) du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA). Lauréat, le défi est aujourd'hui mené et consiste en la mise en place d'une solution de gestion cartographique qui permette d'identifier et de localiser les parcelles cultivées en bio. Ces données principalement issues du Registre Parcellaire Graphique géré dans le cadre des aides PAC, couplées aux données de l'Agence BIO sur les opérateurs bio permettraient en effet de

simplifier et accompagner les différents acteurs publics ou privés du secteur en attente de soutien dans leurs actions quotidiennes. L'ouverture d'une partie des informations du système vers de nouveaux partenaires, avec la mise en place de web-services, permettra de démultiplier les capacités d'analyses du secteur.

→ CARTOGRAPHIE DES PARCELLES BIO

- <http://cartobio.org/>

Un premier groupe de travail a eu lieu le 23 novembre avec les organismes certificateurs, l'INAO et l'ASP. Les conclusions de cet échange opérationnel et technique ont été restituées le 21 décembre auprès du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (bureau de la Qualité et bureau Aides aux zones défavorisées et à l'agroenvironnement). Des points bilatéraux ont été mis en place avec l'IGN et la SAFER afin d'identifier les adhérences sur le défi.

1. Draaf, associations interprofessionnelles régionales bio, chambres d'agriculture, réseau de la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique, Coop de France et autres associations professionnelles.



Communication et échanges

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME LET'S BOOM

En 2017 l'Agence BIO a été lauréate d'un appel à projet européen permettant le cofinancement de la majorité des actions de communication. 2018 a été la première année de travail sur le programme biennal de communication *Let's BOOM* (Let's Bring Out the Organic Market) 2018/2019 **cofinancé par l'Union européenne.**

Mis en œuvre en concertation avec les partenaires, notamment les interprofessions nationales et les relais régionaux, au sein de la commission Communication, en cohérence

avec le programme *Ambition Bio 2018-2022*, ce programme a pour objectifs de **développer la consommation**, d'accroître la notoriété du logo bio européen, d'**élever le niveau de connaissances** des consommateurs, des relais d'opinion et de la communauté éducative, et de renforcer la **confiance générale** dans le secteur bio. L'objectif final est de contribuer au **développement le plus harmonieux possible (production et consommation) sur l'ensemble du territoire.**

Le programme de communication s'articule autour de 5 axes d'actions : relations presse, actions médias, actions digitales, événements fédérateurs et outils d'information. Des actions complémentaires ont été mises en œuvre hors programme cofinancé.

→ UNE PRÉSENCE MÉDIATIQUE AFFIRMÉE ET DIVERSIFIÉE

- Des retombées presse nombreuses et positives avec plus de **1000 articles et reportages**, près de **1,4 milliard de contacts estimés**, entre **16 et 18 M€** d'équivalent achat d'espaces médias;
- **Une campagne TV impactante** générant près de 130 millions de contacts sur la cible + 15 ans, grâce à la diffusion de 30 programmes

courts *De la Terre à l'assiette* sur deux chaînes du groupe France Télévisions;

- Une présence renforcée sur les réseaux sociaux (**Facebook : + 222 000 fans**), près de **1000 followers sur Twitter** et **+ 1 million d'impressions** (fin 2018), **+ 900 abonnés** sur Instagram et YouTube;
- Une large diffusion d'**outils d'information** et

de sensibilisation pour les différents publics (kit pédagogique, kit d'animation restauration collective, outils génériques...);

- **Un concours mobilisateur** : 6^e édition des *Petits Reporters de la Bio* avec 22 candidatures.

ORGANISATION OU PARTICIPATION À DES ÉVÉNEMENTS FÉDÉRATEURS

55^e édition du Salon International de l'Agriculture (SIA)

L'Agence BIO et ses partenaires ont participé au SIA à Paris, du 24 février au 4 mars 2018, avec l'animation d'un nouveau stand d'information et d'animations éco-conçu de 150 m² situé à l'entrée du Pavillon 4. **Plus de 180 animations grand public, près de 300 interventions de professionnels** du secteur et **8 temps forts professionnels**, dont la remise des **Trophées de l'Excellence Bio**, ont été proposés pour sensibiliser à l'agriculture biologique les **14 800 visiteurs grand public, 1115 visiteurs professionnels et 90 décideurs publics** qui se sont rendus sur le stand de l'Agence BIO.

Cette édition a été marquée par le renforcement du partenariat avec l'École de Paris des Métiers de la Table (EPMT), par l'animation d'un espace cuisine des chefs, en partenariat avec l'association Bon pour le climat, la création d'un espace enfants dédié animé par l'association Bioconsom'acteurs, ainsi que la mise en œuvre d'un *social wall* sur le stand de l'Agence BIO permettant de relayer le parcours rassemblant les stands et des animations autour des produits bio.



La présence de l'Agence BIO au SIA a généré plus de 55 retombées médiatiques spécifiques



La présence de l'Agence BIO au SIA a généré plus de 55 retombées médiatiques spécifiques et a fait l'objet d'un accompagnement dédié et d'une activité accrue sur les réseaux sociaux, notamment sur Facebook et Twitter.

Une enquête qualitative menée auprès de 367 visiteurs du stand de l'Agence BIO a relevé son attractivité et sa convivialité (près de 100% des répondants), la qualité des animations (appréciées par 82% des répondants), son caractère informatif (87% des répondants déclarent que la visite du stand leur a donné envie de consommer bio ou d'augmenter la part de produits bio dans leur alimentation).

13^e édition du séminaire international, le 29 mars à Paris

Cet événement, dont le thème était « L'alimentation bio dans le monde : au cœur des territoires, saine et accessible », a été structuré autour de 4 tables rondes portant sur les questions de santé, de qualité, de souveraineté alimentaire et de l'introduction de produits bio en restauration collective. Introduite par Helga Willer (Suisse) du FiBL et Katrin Millock, de l'École d'Économie de Paris, cette journée a permis de donner la parole à des représentants d'Ouganda, d'Italie, Pologne, Norvège, Danemark, Suède et Portugal. Près de 220 personnes y ont participé et elle a été retransmise intégrale-



lement en streaming (plus de 800 visionnages). D'après l'enquête menée auprès des participants, 98% des personnes interrogées ont été intéressées par les thèmes abordés et 90% envisagent de participer à une prochaine édition du séminaire.

19^e édition du Printemps BIO

Ce temps fort d'information et de promotion de l'agriculture biologique s'est déroulé pendant la première quinzaine de juin 2018, dans toute la France. Il a notamment été marqué par une conférence de presse nationale, une campagne TV avec la diffusion de 15 programmes courts *De la terre à l'assiette* sur France 2 et France 5 et la 6^e édition des *Petits Reporters de la Bio* avec 22 candidatures et 10 régions représentées. Dans le cadre du Printemps BIO, les relais régionaux coordonnent et développent des actions avec les acteurs locaux. 373 événements et animations ont été recensés sur le site www.labiodes4saisons.eu et largement valorisés via les réseaux sociaux.

Salon Restau'co, le 11 avril à Paris

Pour la première fois, l'Agence BIO et ses partenaires ont participé à ce salon afin de renseigner les professionnels de la restauration collective en gestion directe. Une conférence intitulée « Comment réussir à proposer des produits bio en restauration collective ? », organisée avec le réseau Restau'co, a permis de sensibiliser plus de 80 visiteurs et de toucher 4 000 contacts via la rediffusion sur les réseaux sociaux.

Salon des Maires et des Collectivités Locales, du 20 au 22 novembre à Paris

L'Agence BIO y a proposé un programme de rencontres professionnelles, d'animations culinaires, de témoignages d'acteurs (notamment de Franck Losq, cuisinier encadrant à la cuisine centrale de Lorient et Karine Le Calvar, responsable Hygiène et Sécurité en Restauration des Collèges Direction de l'Éducation et des Collèges au Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques) ainsi que de professionnels des filières.

Le but était de sensibiliser les décideurs de l'achat public à l'introduction des produits bio en restauration collective, avec l'objectif de 20% minimum en valeur de produits bio ou en conversion, d'ici 2022, tel que le prévoit l'article 24 de la loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable. Cette participation de l'Agence BIO à ce salon a été marquée par l'organisation d'une conférence « Commerce de proximité et alimentation bio : quels outils, quelles méthodes pour favoriser une dynamique territoriale ? Retours d'expérience » dans le cadre de la programmation du salon et la remise des prix aux lauréats des **Trophées BIO des Territoires**.

Assises de la Bio, le 27 novembre à Paris

Cette 11^e édition, qui portait sur « L'agriculture biologique : des territoires mobilisés pour développer des filières de qualité » a été introduite par **Didier Guillaume**, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, et **Olivier De Schutter**, co-président du panel international d'experts sur les systèmes alimentaires



durables IPES-Food et ancien rapporteur spécial de l'ONU pour le droit à l'alimentation. Cette journée a rassemblé 250 participants, et comptabilise plus de 400 visionnages en streaming et plus de 300 visionnages de la vidéo de synthèse de 3 minutes résumée (sous-titre français, anglais, allemand) diffusée sur les réseaux sociaux.

Fête de la Gastronomie – Goût de France, le 21 septembre à Paris

Pour la 5^e année consécutive, l'Agence BIO et l'École de Paris des Métiers de la Table (EPMT) se sont associées pour organiser un banquet bio dans le cadre de la Fête de la Gastronomie. Préparé et servi par les apprentis et les enseignants de l'EPMT, il a rassemblé **plus de 90 participants du secteur de la gastronomie et du bio ainsi que des prescripteurs**. Il a permis la sensibilisation et la mobilisation d'une cinquantaine d'apprentis de l'EPMT en formation service, boulangerie pâtisserie et cuisine et de mettre en avant la fabrication du pain 100% bio au sein de l'école, mise en place depuis la rentrée.

Finale Silver Fourchette (Groupe SOS) le 4 juin au CESE

Première participation de l'Agence BIO à cet événement de portée nationale ayant pour objectif de sensibiliser à la qualité de l'alimentation pour les seniors. Approvisionnement en bio des 13 brigades finalistes, représentant les 13 départements en lice, prise de parole de Florent Guhl lors de la remise

des prix du concours Fermes d'avenir et diffusion de documentation de sensibilisation à l'agriculture biologique dans les *tote bags* des 800 participants.

Salon Natexpo, les 23 et 24 septembre à Lyon

L'Agence BIO a organisé un forum Structuration de filières avec des entretiens personnalisés entre porteurs de projets et acteurs du financement publics et privés.

Participation à d'autres événements hors programme cofinancé par l'UE

L'Agence BIO a participé au **salon Millésime Bio** à Montpellier, avec une intervention lors de la conférence sur le marché des vins bio et au **salon Biofach** à Nuremberg, avec différentes interventions, notamment lors de la conférence « The European Market for Organic Food » afin de présenter la dynamique de développement du marché des produits biologiques en France aux côtés d'autres pays européens. Parmi de nombreux événements de portée nationale ou internationale, notons les participations au **salon La Terre est notre métier** (conférence Avenir Bio sur les grandes cultures et présence de l'Agence BIO sur le stand de la FRAB pour répondre aux questions relatives à la structuration des filières) ; aux **Rendez-vous Tech&Bio** avec des prises de parole de Florent Guhl sur « Diversification, qualité et commercialisation » ; à Cultures et filières-Essonne, Cultures méditerranéennes, SIRHA Green, MedFEL, Marjolaine, Fête du pain, fêtes bio régionales, etc.

CAMPAGNES MÉDIA ET DIGITALES

L'Agence BIO bénéficie d'une forte présence sur les **réseaux sociaux**.

Agriculture/BIO Une page dynamique et participative avec **222 685 fans**, 266 publications durant l'année avec un taux d'engagement moyen de 3,2%. Nouveauté 2018 : des *Facebook lives* durant les salons ou conférences.



@agriculturebio 9 769 followers, 454 tweets générant **1 031 800 impressions**. Animation renforcée durant les conférences de presse, colloques et séminaires avec la tenue d'un live tweet.



@agriculture_bio **834 abonnés, 54 publications** en 2018. Utilisation événementielle de ce média social, notamment pendant le banquet bio et les salons.



/ Agence BIO **857 abonnés**. Y sont rassemblés les 30 programmes courts *De la terre à l'assiette*, les retransmissions des conférences de presse et séminaires.



RELATIONS PRESSE

L'année 2018 a été rythmée par la réalisation et la diffusion soutenue de communiqués et dossiers de presse, remis de façon ciblée à un **panel de 700 à 800 journalistes**. Ces actions ont permis à l'Agence BIO et ses partenaires de générer plus de 1 000 retombées médiatiques. Le service de presse assure également une veille, du conseil stratégique et de la prévention de crise.

Trois conférences de presse ont été organisées. Elles ont rassemblé chacune entre 40 et 50 journalistes et ont généré de nombreux articles et reportages positifs dans les médias : ➤ Baromètre de consommation et de perception des produits biologiques en France Agence BIO/CSA Research (22 février)

- L'agriculture biologique, un accélérateur économique, à la résonance sociale et sociétale (1^{er} juin)
- Bio en restauration hors domicile, entre loi et réalité (16 novembre)

Les informations diffusées lors de ces conférences sont largement valorisées via les réseaux sociaux. Les dossiers et communiqués de presse peuvent être téléchargés sur le site Internet de l'Agence BIO.

➔ QUELQUES CHIFFRES

- 1 000 retombées presse (articles et reportages) pour les messages délivrés
- Entre 16 et 18 millions d'euros d'équivalent achat espace (valeur estimative)
- 1,4 milliard de contacts (audience estimée)

NOUVEAUX MOYENS

Productions audiovisuelles et campagne TV

Réalisation de 30 programmes courts *De la terre à l'assiette* diffusés sur France 2 et France 5 avec pour objectifs de développer la notoriété et d'influer sur les comportements d'achats. Ces programmes valorisent l'agriculture biologique en faisant intervenir deux professionnels d'un même département, l'un producteur ou éleveur, l'autre transformateur.

D'un point de vue qualitatif, à la suite des deux **post-tests** réalisés en juin et en novembre, il est ressorti que le programme *De la terre à l'assiette* véhiculait les valeurs fondamentales de l'agriculture biologique. Pour 70% des répondants, il plaît pour sa simplicité et sa clarté du message (93%), la paisibilité de ses images (81%), son utilité (85%) et sa crédibilité (78%).

Par ailleurs, la notion de circuit court est le thème le plus retenu par les interrogés, ainsi que le fait que le bio soit bon pour la santé (tous deux à 19%) et que l'agriculture biologique garantit et respecte un cahier des charges bien précis, reconnu par 9 personnes sur 10.

→ DISPOSITIF DE DIFFUSIONS

- Les 30 programmes courts ont été diffusés en mai, juin et octobre
- Durée du programme : 52" de générique à générique
- Diffusion à J+1 sur les réseaux sociaux de l'Agence BIO (YouTube, Facebook, Twitter)
- Les programmes courts sont mis à disposition des partenaires pour une diffusion libre de droit après le passage sur France TV
- Cette campagne TV a généré 129 025 000 contacts sur la cible + 15 ans et près de 7 millions sur le RDA avec enfants de moins de 15 ans.



La plate-forme **La Bio des 4 saisons** permet de trouver les animations partout en France pendant le *Printemps BIO* et tout au long de l'année (www.labiodes4saisons.eu). Elle est coanimée par l'Agence BIO et les relais régionaux, ainsi que par l'ensemble des acteurs qui ont la possibilité de proposer directement des animations via un formulaire en ligne. 1 800 animations ont été inscrites en 2018 dont 373 lors du *Printemps BIO*.

Refonte du site Internet

Le **nouveau site Internet de l'Agence BIO** a été mis en service le 18 décembre 2018. La refonte du site s'est intégrée dans la stratégie digitale globale mise en œuvre dans le cadre du programme cofinancé, dont les objectifs sont de répondre aux nombreux besoins d'information des consommateurs et des professionnels et d'encourager la conversation en mode biologique à l'aide d'un écosystème digital optimisé. Pour cela, il a été nécessaire de :

- rendre le site vertical et entièrement « responsive » ;
- simplifier le menu et améliorer l'expérience de l'utilisateur.

Un **annuaire en ligne** sera intégré en 2019 au nouveau site Internet et adapté aux usages mobiles. La refonte de l'annuaire s'est intégrée dans la stratégie digitale globale de l'Agence BIO avec pour objectif d'investir les usages mobiles et de proposer une recherche simplifiée aux utilisateurs. L'annuaire mobile modernisé sera accessible depuis le site de l'Agence BIO et remplacera l'application La bio en poche. Ses améliorations : refonte graphique en cohérence avec le nouveau site, réparation de la géolocalisation, etc.

ACTIONS D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION

Concours Les Petits Reporters de la Bio

La 6^e édition du concours invitait les classes du CE1 au CM2 et groupes d'élèves d'activités périscolaires à créer un journal (2 pages A4 recto-verso) sur l'agriculture biologique. Le premier prix a été décerné à la classe de CM2 de l'école La Chamarette à Annemasse (Ain) pour *La Chama'verte* et aux enfants du CE1 au CM2 du Centre socio-culturel Gutenberg (dans un cadre périscolaire) à Grabels (Hérault), pour *Le P'tit Journal Bio'Logique*. Dotation : un atelier culinaire animé par un chef cuisinier expert en produits bio. Le deuxième prix revient à 14 classes ou TAP. Dotation : un goûter composé de produits bio et locaux. La 7^e édition a été lancée en octobre avec une nouvelle identité visuelle. Elle offre la



possibilité de réaliser un reportage vidéo de 4 mn maximum et la création d'une vidéo enfants en *motion design* de 1.30 mn pour présenter l'agriculture biologique aux enfants de cycle 3 (du CM1 à la 6^e) en introduction au concours *Les Petits Reporters de la Bio*.

Remise des prix de la 5^e édition des Trophées de l'Excellence Bio et annualisation du concours

Cette 5^e édition a connu un large succès au regard des 98 candidatures reçues, de la qualité et de l'originalité des projets. Récompensant les innovations et les démarches remarquables des professionnels bio (producteurs, transformateurs ou distributeurs), ces trophées ont été remis en présence de Stéphane Travert, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation. À l'occasion des 10 ans du concours, l'Agence BIO et le Crédit Agricole ont décidé qu'il se tiendrait désormais tous les ans et la 6^e édition a été lancée le 21 novembre 2018.

1^{ère} édition des Trophées BIO des Territoires

À l'occasion du salon des maires, l'Agence BIO en partenariat avec les Éco-maires¹ et avec le soutien de KissKissBankBank/Terres Nourricières a récompensé 3 collectivités engagées pour le développement de l'agriculture biologique sur leur territoire. Les Trophées BIO des Territoires ont été remis par la présidente du jury, Sandrine Lefeur, députée du Finistère.

Création d'une nouvelle signature pour la campagne de communication « Le bio, bon pour (tout) le monde »

La nouvelle identité visuelle concerne, entre autres, 6 affiches en 15 000 exemplaires ; 6 cartes postales en 50 000 ex ; des outils Stop-rayon en 10 000 ex, 2000 kits d'animation en restauration scolaire, un Mémo bio pour le personnel de restauration collective, axé sur les 20% de bio, un kit pédagogique en 2000 exemplaires, la vidéo enfants en *motion design*.

Ces outils, disponibles notamment sur le site de l'Agence BIO, sont utilisés tout au long de l'année, notamment lors de salons, dans le cadre du *Printemps BIO* et d'opérations de ciblage spécifiques.



AUTRES ACTIONS DE COMMUNICATION

- ▶ Gestion de la marque AB à des fins de communication.
- ▶ Mise à disposition permanente d'informations sur l'agriculture biologique sur le site agencebio.org.
- ▶ Partenariat avec Biolinéaires : l'Agence BIO dispose d'une page d'actualités dans le magazine (parution tous les 2 mois).
- ▶ Participation aux commissions bio des interprofessions (CNIEL, INTERBEV, Intercéréales, Terres Univia, comité bio d'Interfel et du CNIPT).
- ▶ Communication vers les partenaires et les relais régionaux par la mise à disposition, via Intranet, de documents de travail ou techniques.
- ▶ Préparation du dépôt d'un programme de promotion de l'agriculture biologique et ses produits pour 2020-2022 en partenariat avec la Wallonie (Apaq-W).

1. Association nationale d'élus engagés pour le développement durable



Structuration des filières

LE FONDS AVENIR BIO

Mis en place en 2008, ce fonds a pour objectif de déclencher et soutenir des programmes de développement des filières biologiques¹. Renforcé dès 2018 dans le cadre du programme *Ambition Bio 2022*, le fonds Avenir Bio est doté de **8 M€ par an à partir de 2019, 6 M€ en 2018**. Le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation en a confié la gestion à l'Agence BIO. Ce fonds vise à soutenir des démarches partenariales, cohérentes, engagées sur plusieurs années, entre groupes de producteurs et entreprises de conditionnement, transformation ou distribution afin de développer et promouvoir des productions biologiques de qualité et le plus possible de proximité. Il est mobilisé via des appels à projets nationaux.

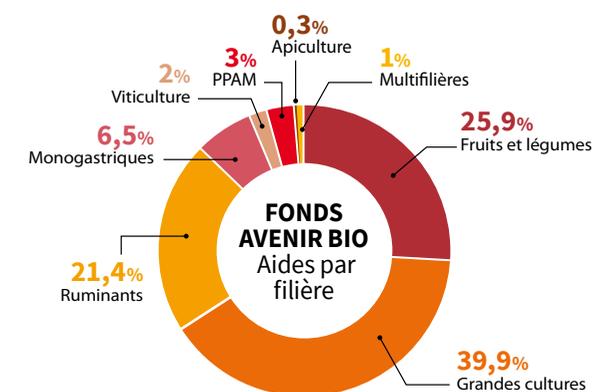
LES APPELS À PROJETS

Lancement de deux AAP en 2018

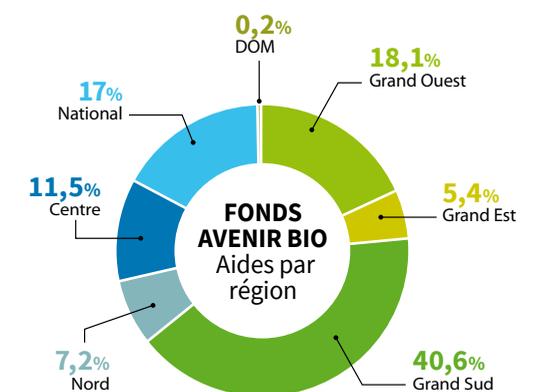
Il s'agit des appels à projets (AAP) n°17 et n°18 :

» L'AAP 17 lancé le 9 avril et clôturé le 21 mai : **16 dossiers** ont été déposés dont 6 non présentés en comité Avenir Bio en charge de l'audition des porteurs de projet.

» L'AAP 18 a été lancé le 17 octobre 2018 et clôturé le 15 janvier 2019 : **21 dossiers** ont été déposés, **18 projets** ont été présentés lors du comité Avenir Bio des 18-19 février et 15 mars 2019.



RÉPARTITION DES AIDES PAR FILIÈRE DEPUIS 2008



RÉPARTITION DES AIDES PAR RÉGION DEPUIS 2008

Les AAP soutenus en 2018

Au total, **9 nouveaux engagements financiers** ont été formalisés, pour les AAP 16 (lancé en 2017 mais donnant lieu à des engagements financiers en 2018) et 17 avec **3 707 478 €** attribués sur 20 978 678 € d'investissements éligibles.

AAP 16

2 programmes grandes cultures

✓ Développement de la production et de la transformation de céréales biologiques locales : programme porté par **Normandie Grains Bio**, en partenariat avec Biocer, Cap Seine, Fermes Bio et Défi Bio. Il consiste en la création de **l'outil d'allotement et de valorisation des céréales biologiques** prévu à Marcilly-la-Campagne.

✓ Développement d'une filière bière bio en Bretagne avec la **création d'une malterie semi-industrielle** dans le secteur où se situent les principaux brasseurs bretons : programme porté par la **Malterie de Bretagne**, en partenariat avec l'association De la Terre à la Bière et les principales brasseries bretonnes, Lancelot, Coreff, Britt, et une brasserie située en Pays de la Loire, la Brasserie du Bouffay.

2 programmes pour la filière fruits et légumes

✓ **Unibio** est un programme porté par **Terraveg** en partenariat avec la Sarl Agroprod qui vise à créer un centre de conditionnement et de collecte de légumes biologiques et étendre un site de stockage dans les Hauts-de-France.

✓ **Terra Alter Gascogne** porte un programme visant à coordonner différents **outils de transformation** à destination de la restauration hors domicile (RHD) qui essaient sur le territoire national. Le projet est porté en collaboration avec Terra Alter, Terra Alter Est et Terra Alter Pays d'Oc. L'objectif global est de répondre aux enjeux de **structuration de filières locales** – dans un périmètre de moins de 200 km – de fruits et légumes bio à destination notamment de la RHD, par la création d'outil de type agro-alimentaire (légumerie/conserverie) capables de mettre en adéquation l'offre et la demande. La **lutte contre le gaspillage alimentaire** y est fortement associée. Il s'agit enfin d'agir pour la **création d'emplois locaux** à destination des personnes éloignées de l'emploi, par la créa-

tion d'entreprises coopératives locales, économiquement solides et répondant aux attentes du marché.

2 programmes pour la filière lait

✓ **Laits 3 bio**, projet porté par la coopérative UNICOR, en partenariat avec la SA Arcadie Sud Ouest, la coopérative Bergers du Larzac, la SAS Chèvres Bio de France et la coopérative SODIAAL, a pour objectif de **pérenniser les filières des trois laits bovin, ovin et caprin** en agriculture biologique. Il s'agit d'assurer un approvisionnement régulier, stable et qualitatif aux clients des structures partenaires afin de répondre à la demande du marché en forte croissance. L'idée est de pérenniser les exploitations agricoles à l'amont en travaillant sur la viabilité et les performances de ces dernières, afin d'alimenter le marché du lait bio avec une production de qualité.

✓ **Invitation à la ferme** vise le développement d'un réseau de producteurs laitiers bio qui transforment à la ferme et commercialisent leurs produits en GMS et magasins spécialisés dans un périmètre maximum de 80 km autour de leur ferme.

AAP 17

1 programme grandes cultures

✓ **Grains De Soleil** est une Sarl prestataire de services à caractère agricole travaillant en partenariat avec deux fermes bio, l'Earl Saint Germain et l'Earl Boutteaud, la Sarl Biogascogne spécialisée dans le stockage de céréales, oléoprotéagineux et légumes secs, et Organic Stories, holding des sociétés Pro Sain et Favrichon & Vignon, spécialisées dans la transformation de céréales et fruits et légumes bio. Le projet consiste à offrir un outil dédié sur le territoire pour la réception, le triage, le stockage, le séchage et le calibrage des grains certifiés Demeter.

1 programme pour la filière fruits et légumes

✓ **Cabso** (Coopérative des Agriculteurs Biologistes du Sud-Ouest) vise la mise en place d'un bâtiment de stockage et de moyens opérationnels afin d'optimiser le traitement des flux de marchandise à partir du début de l'année 2019.

1 programme pour la filière lait

✓ **Biolait** a le projet d'amplifier la collecte de lait bio à l'échelle nationale. Cela passe par l'implantation de nouveaux relais locaux et le développement des moyens de communication

externe et interne, de la base de données et de projets R&D selon les axes de la démarche qualité et de rédaction d'un cahier des charges de commerce équitable.

Évaluation des projets en cours

En 2018, 14 projets ont été clôturés et pour 4 autres, de nouvelles phases ont été engagées. Le montant des **investissements éligibles** s'est élevé à **4 878 901 €**.

→ LES PROJETS CLÔTURÉS

Filière grandes cultures

- Malteurs Échos
- Agri CPS
- Moulins de Brasseuil
- Biocer-Farine équitable
- L'Chanvre
- Berjou
- Bioengrain

Filière viande

- Unébio
- Sicaba

Filière lait

- Invitation à la ferme
- Fromagerie de la Meix
- Biolait

Filière fruits et légumes

- Val Bio Centre
- Dynamis
- Ecolim

Filière apiculture

- Gelée Royale Française

→ LES NOUVELLES PHASES ENGAGÉES

Phase 2

- Thomas Sarl
- Héraclès
- BVB

Phase 3

- Institut de l'Élevage

CLUB DES FINANCEURS

Au cours de l'année 2018, l'Agence BIO a rédigé son contrat d'objectifs et de performance 2019-2023 qui a permis d'affiner la définition du rôle et la composition du club des financeurs. La montée en puissance, tant en nombre qu'en envergure, des projets d'investissement rend indispensable une action collective sur le plan de la coordination des cofinancements. **Le club des financeurs réunit ainsi régulièrement les différents organismes susceptibles d'intervenir dans le financement de projets.** Ce sont :

► **Des financeurs publics** : opérateurs du Programme d'Investissements d'Avenir, Conseils régionaux, Agences de l'eau.

► **Des banques** : Crédit Agricole, Triodos, Crédit Mutuel et CIC, BPCE, La Nef, Crédit Coopératif, Bpifrance.

► **Des structures d'appui** : Siagi, BOI, CDC et le réseau TPE de la Banque de France, Esfin Gestion.

► **Des plate-formes de financement participatif** : Miimosa, Blue Bees, KissKissBankBank et Agrilend.

Il se fixe comme objectif de **coordonner** et d'**optimiser** les différentes sources de financement (État, Régions, fonds européens, opérateurs privés) pour soutenir les projets d'investissement et de structuration des filières biologiques. Il s'agit notamment de favoriser le portage des projets des PME et TPE du secteur et de **sensibiliser les organismes bancaires** aux spécificités de la bio. Le club des financeurs constitue ainsi un acteur-clé dans la réalisation des forums Structuration de filières en région.

Dans ce cadre, et afin de mieux valoriser les actions réalisées, des fiches dites d'exemplarité ont été rédigées à partir de cas concrets de projets, la réalisation de films courts montrant l'intérêt des projets soutenus par le fonds Avenir Bio pour structurer des filières a également démarré. La **rédaction d'un guide** à destination des conseillers bancaires et des entreprises bio porteurs de projets est prévue, afin de faciliter la compréhension par les parties de leurs attentes et spécificités respectives.

Le club des financeurs s'est réuni le 9 juillet 2018 à l'Agence BIO. À cette occasion, les nouveaux membres du club, Sofiprotéol et Esfin Gestion, ont pu présenter leurs outils de fi-

nancement pour le secteur de l'agriculture biologique. Cette réunion visait également à faire le point sur les appels à projet Avenir Bio n°16 et 17 et à préparer le forum Avenir Bio du 24 septembre 2018.

Au cours de l'Année 2018, l'Agence BIO a par ailleurs accompagné certaines Interbio dans la construction de leurs **clubs des financeurs régionaux**. Ainsi, l'Interbio Nouvelle Aquitaine a créé son club des financeurs en 2018. L'Interbio Occitanie et l'Interbio Bretagne devraient faire de même en 2019.

FORUM AVENIR BIO

L'édition 2018 du forum a eu lieu le 24 septembre, dans le cadre du salon Natexpo, le salon international des produits biologiques, à Lyon. Lors de ces forums, des rendez-vous personnalisés sont proposés aux porteurs de projets bio afin d'aborder notamment la **question du financement de ces projets**.

► Treize porteurs de projets ont rencontré des **financeurs potentiels publics ou privés** afin de présenter un projet bio



et d'échanger sur les outils de financement mobilisables au cas par cas. Étaient présents des représentants du **secteur bancaire** : du Crédit Agricole, du Crédit mutuel/CIC, du Crédit coopératif, de la Nef, de Triodos, des **plate-formes de financement participatif** MiiMOSA, Blue Bees et KissKiss-BankBank, ainsi que de la BPI France, la Siagi, Esfin Gestion et Sofiprotéol.

► Sept porteurs de projets ont en outre pris rendez-vous avec les chargés de mission du pôle de Structuration de filières de l'Agence BIO afin de présenter et d'échanger sur une démarche collective de développement des filières de l'agriculture biologique, dans l'optique d'un prochain dépôt de dossier au **fonds Avenir Bio**.

ÉVÉNEMENTS EN LIEN AVEC LES PROGRAMMES AVENIR BIO

L'Agence BIO a été associée en 2018 à des événements destinés à faire connaître les programmes soutenus par Avenir Bio afin de déclencher des conversions. Ce sont par exemple des inaugurations de site, des colloques ou des séminaires organisés par les porteurs de projet. Dans tous les cas, elle a été régulièrement informée des évolutions qui ont eu lieu.

On peut citer :

► L'AG de l'association **Nous Paysans Bio**, groupement de producteurs bio impliqué dans le programme porté par la Ferme de la Motte.

► La réunion-bilan du programme porté par **Unébio** visant à créer des pôles autour d'abattages performants pour assurer les équilibres carcasses, pénétrer tous les circuits de distribution et offrir une identité régionale aux viandes biologiques.

► La réunion-bilan de la 1^{ère} phase du programme porté par **Pronatura** en partenariat avec les restaurants du Monte-Carlo Beach, le CTIFL et MediTerraBio. Le but est de fournir des fruits prêts à consommer aux restaurateurs et à la RHD et de promouvoir des produits innovants et diversifiés auprès des consommateurs.



► La réunion-bilan de la phase 2 du programme porté par **Malteurs Échos**, en associant la Coopérative Drômoise des Céréales (CDC), la coopérative Terres Dioises, Agribiodrôme et la Chambre d'agriculture de la Drôme et du Gard. L'objectif est de développer une filière brassicole bio de proximité et de constituer un réseau national de malteurs et brasseurs artisanaux.

► La réunion-bilan de la 1^{ère} phase du programme porté par la cave coopérative du **Vignoble de la Voie d'Héraclès** en y associant sept metteurs en marché, deux caves coopératives, une entreprise de consulting et son partenaire historique, Nestlé Water Sud, Source Perrier. La stratégie de développement repose sur la création d'un outil de vinification innovant.

► La réunion-bilan de la 1^{ère} phase du programme porté par **Bou'Sol** en partenariat avec les entreprises Moulin Pichard, Moulin de Sauret et Pain et Partage Lyon, Calais et Marseille. La stratégie repose sur un approvisionnement local en blé panifiable bio des boulangeries Pain et Partage et sur la valorisation de la consommation d'un pain bio local et solidaire en restauration collective.

► La réunion-bilan de la 1^{ère} phase du programme **Herbo Bio Méditerranée**, porté par **Arcadie** en partenariat avec le groupement de producteurs Bio Garrigue Méditerranée (BGM) sous label Biopartenaire. La stratégie repose sur le développement et le regroupement de l'offre et la sécurisation des relations entre agriculteurs et entreprises.

► La réunion-bilan de la 1^{ère} phase du programme porté par **Cizeron Bio** en partenariat avec la Minoterie Dupuy-Couturier, BioAgri et Euréa Services. L'entreprise d'alimentation

animale souhaite offrir aux producteurs davantage de débouchés.

► La réunion-bilan, du programme porté par **Moulin Brasseuil** en partenariat avec le GAB Île-de-France visant à mettre en place une nouvelle meule de pierre et une ligne d'ensachage, ainsi que des travaux destinés à optimiser les transports de farine. Le but est d'augmenter la part de blé bio local dans ses formules.

► La réunion-bilan du programme porté par **Bioengrain** en partenariat avec Tofagne, Moulin Pichard, Euro-Nat, Archibale et le syndicat du PEHP. Ce programme visait à structurer la filière de petit épeautre de Haute-Provence.

► La réunion-bilan du programme porté par le label **Gelée Royale Française** en partenariat avec le Groupement des producteurs de gelée royale (GPGR) en vue de renforcer la stratégie de communication de la coopérative et de recruter deux nouveaux salariés.

► La réunion intermédiaire du programme porté par la Sarl **Ferme de la Motte**, en partenariat avec Nous Paysans Bio, Agriculture biologique en Picardie et Bio Centre. À cette occasion, l'Agence BIO a participé à une table ronde des rencontres économiques Dev'up du Centre Val de Loire.



1. <https://www.agencebio.org/vos-outils/financer-son-projet/fonds-avenir-bio/>

Glossaire

APCA	Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture
BPI France	Banque Publique d'Investissement
CESE	Conseil économique social et environnemental
CGEFI	Contrôle général économique et Financier
CNIEL	Centre national interprofessionnel de l'économie laitière
CNIPT	Comité national interprofessionnel de la pomme de terre
COP	Contrat d'Objectifs et de Performance
CTIFL	Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes
DGPE	Direction Générale de la Performance Economique et environnementale des entreprises
DRAAF	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
EGA	Etats Généraux de l'Alimentation
EGALIM (loi)	Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable
FAM	FranceAgriMer
FCD	Fédération du Commerce et de la Distribution
FNAB	Fédération Nationale d'Agriculture Biologique des régions de France
GAB	Groupement des agriculteurs Bio
GCO	Grand Conseil d'Orientation de l'Agence BIO
GIP	Groupement d'Intérêt Public
GPGR	Groupement des producteurs de gelée royale
IDELE	Institut de l'élevage
INAO	Institut National de l'Origine et de la Qualité
INRA	Institut National de la Recherche Agronomique

INTERCEREALES	Interprofession des céréales
INTERFEL	Interprofession des fruits et légumes frais
ITAB	Institut technique de l'agriculture et de l'alimentation biologiques
INTERBEV	Association nationale interprofessionnelle du bétail et des viandes
MAA	Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
MedFEL	Salon International d'Affaires de la filière Fruit et légumes de l'EuroMéditerranée
MTES	Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire
ODEADOM	Office de Développement de l'Economie Agricole des Départements d'Outre-Mer
ORAB	Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique
Restau'Co	Réseau interprofessionnel de la restauration collective
SAFER	Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural
SCSP	Subvention pour Charge de Service Public
SIQO	Signes Officiels de la Qualité et de l'Origine
SPP	Association française du Symbole des Producteurs Paysans SPP France
SPSI	Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière
SSP	Service de la Statistique et de la Prospective
SIA	Salon International de l'Agriculture
SYNABIO	Syndicat national des transformateurs de produits naturels et de culture biologique
TERRES UNIVIA	Interprofession des huiles et protéines végétales
UNEBIO	Union des éleveurs Bio

Membres du GCO

Conseil d'administration de l'Agence BIO
MAA (DGPE) • MTES (Commissariat Général au Développement Durable) • APCA • FNAB • SYNABIO • COOP de France

Administrations d'Etat
Autres directions du MAA : DGAL, DGER, DPMA, SG/SSPSG/SSP • Autres directions du MTES : DEB • Autres services de l'Etat : DGCCRF, DGE, DGS, DGRI, DEGESCO, DGOM • Représentant des DRAAF • Représentant des DAAF • Représentant des DDT(M) • Représentant des DREAL

Collectivités territoriales
Conseil régionaux • Régions de France – RF • Assemblée des Départements de France – ADF • Association des Maires de France – AMF

Production :
FNSEA • JA • Confédération Paysanne • Coordination Rurale • MODEF • Mouvement de l'Agriculture Bio-Dynamique (MABD) • FranceVinBio • Outre la FNAB et l'APCA membres du Conseil d'administration de l'Agence BIO

Transformation / Distribution
ANIA • FCD • Leclerc • Intermarché • BIOCOOP • SYNADIS • Outre le SYNABIO et COOP de France membres du Conseil d'administration de l'Agence BIO

Recherche / expérimentation / Développement
INRA • IRSTEA • CNRS • INSERM • ITAB • ACTA • ACTIA • ADEME • ANSES

Interprofessions
Interfel • Anifelt • Intercéréales • Terres Univia • CNIPT et GIPT • AIBS • AIB • CNIV • GNIS • CNIEL • Interbev • Inaporc • CNPO • SYNALAF • CIPC (interprofession volailles de chair)

Etablissements publics
INAO (CNAB) • FRANCEAGRIMER • ODEADOM • ASP • Agence française de la biodiversité • INC

Agences de l'eau
Agence de l'eau Seine-Normandie • Agence de l'eau Loire-Bretagne • Agence de l'eau Adour-Garonne • Agence de

l'eau Artois-Picardie • Agence de l'eau Rhin-Meuse • Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse

Organisations de la restauration collective
Syndicat National de la Restauration Collective – SNRC • Association de la Restauration Collective en Gestion Directe – Restau'Co

Consommation et Environnement
• Associations de consommateurs : UFC - Que Choisir ; CLCV - Consommation, Logement et Cadre de Vie, Familles rurales ; Fédération Léo Lagrange • Associations environnement : France Nature Environnement ; WWF ; Goodplanet ; Réseau action climat ; les Ecomaires ; FNH

Membres du club des financeurs
Crédit agricole • BNP Paribas • Crédit Mutuel • CIC • Crédit coopératif • BPCE • La Nef • BPIFRANCE • CDC • Triodos • Siagi • Miimosa • Kiss Kiss Bank Bank • Bluebees • Esfin gestion

Organismes certificateurs
Ecocert France • Bureau Veritas / Qualité France • Certipaq / Aclave • Certisud • Certis • Qualisud • SGS-ICS • Bureau Alpes Contrôles

Autres partenaires :
FNCIVAM • Fermes d'avenir • Nature et Progrès (Producteurs et consommateurs) • La Ligue de l'enseignement.

Membres du Conseil d'Administration de l'Agence BIO

au 31 décembre 2018

→ STRUCTURE	→ TITULAIRE	→ SUPPLÉANT(E)
Ministère en charge de l'agriculture (MAA)	<ul style="list-style-type: none"> • Valérie Pieprzownik (DGPE – Bureau Qualité) • Cyrille Carayon (DGPE – Bureau Qualité) 	<ul style="list-style-type: none"> • Jean-Baptiste Faure (DGPE-BAZDA) • Marion Dominiak (DGPE-BAZDA)
Ministère en charge de l'écologie (MTES)	En attente nomination par le MTES (CGDD)	<ul style="list-style-type: none"> • Cécile Fevre (CGDD)
APCA	<ul style="list-style-type: none"> • Etienne Gangneron (Vice-Président) • François Toulis 	<ul style="list-style-type: none"> • Bernard Artigue • Alain Baccino
FNAB	<ul style="list-style-type: none"> • Stéphanie Pageot • Dominique Marion 	<ul style="list-style-type: none"> • François Thiery • Jean-Paul Gabillard
SYNABIO	<ul style="list-style-type: none"> • Didier Perreol (Vice-Président) • Jean Verdier 	<ul style="list-style-type: none"> • Jean-Marc Leveque • Arnaud Vannier
COOP DE FRANCE	<ul style="list-style-type: none"> • Gérard Michaut (Président de l'Agence Bio) • Pierre-Luc Pavageau 	<ul style="list-style-type: none"> • Pascal Gury • Sébastien Courtois
CGEFI	<ul style="list-style-type: none"> • Jocelyne Soussan Coantic 	
Commissaire du Gouvernement	<ul style="list-style-type: none"> • Karine Serrec (DGPE) 	

Agence BIO : l'équipe

DIRECTION

- Florent Guhl, Directeur
- Laurence Hohn, Directrice adjointe

ADMINISTRATIF

- Françoise Dommagnet, Secrétaire de Direction
- Stéphanie Lopes, Assistante administrative et comptable
- Sophie Courtin, Agent comptable

COMMUNICATION

- Adeline Corus – Relation presse, outils de com
- Nathalie Legoupil – Salons et événements
- Katia Renaudin – Média, web et réseaux sociaux

OBSERVATOIRE ET SI

- Dorian Flechet – Données, SI, grandes cultures
- Samir Kebli – Projets système d'information
- Eva Lacarce – Données, Recherche, F&L, Lait
- Sarah Le Douarin – Conjoncture, international, vin, œufs

- Nathalie Rison Alabert – Réglementation, RHD
- Wojtek Sitarz – CartoBIO
- Lucas Bchini – CartoBIO
- Patrick Nshimiye (Observatoire)
- Martin Luther Mbita (Notifications)

AVENIR BIO ET STRUCTURATION DES FILIÈRES

- Nour Altamimi – RHD
- Marc Arnaud – Filières viandes
- Sara Brunel – DOM

ENVIRONNEMENT ET TERRITOIRES

- Anne Basset, chargée de mission



Crédits photos © Agence BIO - Emilie Ballif (p.1 et 8) - Boris Jeanne (p.1 et 14) - Xavier Remongin/ agriculture.gouv.fr (p.7) - AdobeStock - DR

